Instituts thématiques Inserm
Institut national de la santé et de la recherche médicale

cnrs
dépasser les frontières

université de BORDEAUX

DAJ 2015-229 /JCH/CA

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,

LE PRESIDENT DE LUNIVERSITE DE BORDEAUX 1

LE PRESIDENT DE LUNIVERSITE BORDEAUX SEGALEN

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 18 octobre 2007
portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu la décision n° 2009-334 du 19 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

vu la décision n°2009-342
créant l'unité de service US 001 et nommant Monsieur Jean-Jacques TOULMÉ directeur ;

vu la décision n°2011-063
prolongeant l'unité de service US 001 pour trois ans à compter du 1er janvier 2011 et reconduisant Monsieur Jean-Jacques TOULMÉ dans ses fonctions de directeur jusqu'au 31 août 2013 ;

vu la décision n°2014-050
mettant fin au mandat de directeur de l'unité mixte de service US 001 de Monsieur Jean-Jacques TOULMÉ, à compter du 1er septembre 2013 ;

vu la décision n°2014-051
prolongeant l'unité de service US 001 jusqu'au 31 décembre 2014 et nommant directeur par intérim de l'unité de service US 001 Monsieur Jean-Louis MERGNY du 1er septembre 2013 au 31 décembre 2014 ;

DECIDE

Article 1er L'unité Mixte de Service US 001 intitulée « Soutien à la recherche de l'Institut Européen de Chimie Biologique » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2015.

Article 2 Monsieur Jean-Louis MERGNY est reconduit dans ses fonctions de directeur par intérim de l'unité de service US 001 jusqu'au 31 décembre 2015.

Fait à Paris

Le Président-directeur général de l'Inserm	Le Président du CNRS	Le Président de l'Université de Bordeaux
Pr. Yves LEVY	M. Alain FUCHS	M. Manuel TUNON DE LARA